



Organisateur  
des examens  
C S T M D

**COMITE INTERPROFESSIONNEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
DANS LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES DANGEREUSES**

Le Diamant A - 14, rue de la République - 92909 Paris la Défense cedex  
E mail : [contact@cifmd.fr](mailto:contact@cifmd.fr) - Site internet : [www.cifmd.fr](http://www.cifmd.fr)

Destinataires :  
Organismes de Formation  
Organismes Professionnels  
Association CSTMD

Puteaux le 17 mars 2020

Objet : Report de l'examen CSTMD du 22 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

Au vu des dernières directives formulées par le gouvernement le 16 mars, demandant à toute personne de rester confiner chez elle jusqu'à nouvel ordre pour limiter la propagation du virus, les conséquences qui en résultent commencent à tomber :

sur les organismes de formation par:

- le désistement massif de stagiaires aux stages de formation INSTN, FormEdit,
- la fermeture de centres de formation jusqu'à nouvel ordre comme l'AFTRAL,
- l'annulation des stages de formation par l'APTH, BVT...

Ceci aura un impact sur la préparation de l'examen par les candidats, d'autant que se pose également pour certains la question de la restauration et de l'hébergement des stagiaires du fait de la fermeture des établissements.

- Sur les entreprises

Les entreprises avaient déjà pris des mesures pour limiter les déplacements de ses salariés et favoriser le télétravail.

Nous avons demandé vendredi dernier, l'avis des membres du CA sur la tenue ou non de l'examen au vu des mesures prises par leurs entreprises de leur secteur. Les premiers retours des organismes professionnels sont favorables à un report de l'examen CSTMD.

- Sur les transports

avec l'annonce de la limitation des transports en commun. Cette mesure pourrait impacter la venue des candidats à l'examen

- Sur le report des concours nationaux

Extrait de la Lettre de Jean-Michel Blanquer aux recteurs : consignes pour l'ensemble des services académiques du 15 03 2020 "Les consignes du Premier ministre nous conduisent également à revoir notre position sur les concours et les examens. Pour tenir compte des difficultés de transports et d'hébergement et dans le constant souci de ne pas léser les candidats, avec Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, nous avons décidé du report des examens nationaux et des concours pour ces trois prochaines semaines."



Organisateur  
des examens  
C S T M D

**COMITE INTERPROFESSIONNEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION  
DANS LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES DANGEREUSES**

Le Diamant A - 14, rue de la République - 92909 Paris la Défense cedex  
E mail : [contact@cifmd.fr](mailto:contact@cifmd.fr) - Site internet : [www.cifmd.fr](http://www.cifmd.fr)

Cette mesure a été étendue également au passage du code de la route.

aussi, le CIFMD décide, en accord avec la MTMD, de reporter l'examen CSTMD à l'examen octobre 2020.

Le CIFMD avait envisagé de pouvoir reporter l'examen en juin mais devant :

- la difficulté de projection de la propagation du virus et de son traitement,
- la difficulté des organismes de formation de programmer de nouvelles formations pour préparer à l'examen,
- de l'impact financier pour le CIFMD pour réserver de nouvelles salles d'examen en dédommageant notre prestataire des salles réservées pour l'examen d'avril,

conduisent le CIFMD à reporter l'examen d'avril à l'examen du 21 octobre 2020.

L'ensemble des candidats inscrits à l'examen d'avril sera automatiquement reporté pour passer l'examen du 21 octobre 2020.

La MTMD prorogera les dates limites de validité des candidats pour leur permettre de continuer leurs activités de CSTMD et passer l'examen du 21 octobre 2020.

Le CIFMD reste à votre disposition pour tous compléments d'information,

Cordialement,

Eugène SCHNEBELEN  
Président du CIFMD